



COMMUNE DE PLUVET
Plan Local d'Urbanisme

4.2
PLAN DE ZONAGE -1/2000

- o PLU prescrit le 1er octobre 2004
- o PLU arrêté le 16 février 2007
- o PLU approuvé le 30 novembre 2007

André SCHWARTZMANN Urbaniste 4427 rue de Croisset Carrières 35000 Lann Lé Samer tel 03 84 24 23 00 Fax 03 84 43 15 19

LEGENDE

Zonage

- UA Zone centrale du village
- UAi Zone centrale du village avec risque d'inondation
- UB Zone d'extension du village
- UBi Zone d'extension du village avec risque d'inondation
- 2AU Zone à urbaniser à long terme
- A Zone agricole
- Ai Zone agricole avec risque d'inondation
- N Zone naturelle
- Ni Zone naturelle avec risque d'inondation
- Nh Zone de construction limitée
- Nhi Zone de construction limitée avec risque d'inondation
- Nci Zone de carrière avec risque d'inondation

- Bâtiment agricole
- Emplacements réservés
- Zone inondable (A : zone rouge, B: zone bleue)
- Haies identifiées au PLU

Liste des emplacements réservés (E.R)

ER	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE
N1	Emplacement chemin de la Cour	Commune	520 m²
1	Emplacement chemin de la Cour	Commune	1420 m²
2	Emplacement chemin de la Cour	Commune	66 m²
3	Elargissement chemin rural parcelle 158	Commune	370 m²
4	Elargissement chemin rural n° 8	Commune	470 m²
5	Désaffectation de la zone 2AU	Commune	